

Réf: Dossier 442315

Avis de constitution

SOCIETE « GRACE BTP EXCELLENCE »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA ANONO, Lot 45, Ilot  
443

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 22/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GRACE BTP EXCELLENCE »

Objet : La société a pour objet :

- L'exécution de tous travaux de génie civil ;
- La réalisation de tous travaux de gros œuvre ;
- L'exécution de travaux d'assainissement ;
- Les travaux d'aménagement et de voirie ;
- Les travaux d'entretien et divers ;

- et plus généralement, la réalisation de toutes opérations, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus décrit, sous réserve que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA ANONO, Lot 45, Ilot 443

Dirigeant(s) Mlle GOHOUNTA AKISSI GRACE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09821 du 17/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI